

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : **Etaient présents :**
Le 20 février 2026

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE, SANNIER,
Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON,
 LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHEL, SAINT-
 MARTIN.

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à S. BOUFFARD)</i>
Madame	MAJDOUBI	
Madame	VIDEAU	<i>(excusée pouvoir à M. ASSELINE)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à P. MORTREUX)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)</i>
Monsieur	DUTHILLEUL	
Monsieur	SIMON	<i>(excusé pouvoir à X. RICHEL)</i>

Xavier RICHEL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – DEMANDE DE DETR POUR L'ESPACE ANIMATION JEUNESSE

La commune de Bretteville sur Odon dispose d'un groupe scolaire regroupant les élèves de maternelle et d'élémentaire. Une association gère le périscolaire et le centre de loisirs, la commune lui met à disposition des salles de classes.

La population de Bretteville sur Odon se développe considérablement. Ainsi, le groupe scolaire doit utiliser l'ensemble de ses classes pour son bon fonctionnement.

C'est pourquoi la commune a décidé de lancer un projet de construction d'un bâtiment dédié entièrement au périscolaire.

Ce projet est d'intérêt public et présente un intérêt pour le développement de notre territoire.

014-211401013-20260216-20260109-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception préfecture : 20/02/2026

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

🚩 **SOLLICITE** une demande de dossier de DETR au taux maximum autorisé pour :

- **La construction d'un bâtiment périscolaire / centre d'animation.**
- **L'ensemble de ces travaux est estimé à 1 686 016 € HT.**

Adopté à l'unanimité.

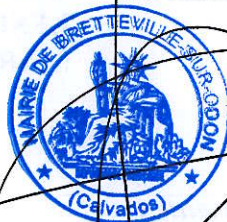
Date de publication : le **20 février 2026**

Certifié exact,

Pour extrait conforme,

En Mairie, **20 février 2026**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260216-20260109-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026